

Décision N° CC-DEC-2022-018

29 novembre 2022

OBJET : SIGNATURE ACHAT LOGICIEL GESTION DU TEMPS : PLANNINGS, ABSENCES, PRÉSENCES ET CONGÉS

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Dans le cadre de la gestion des documents RH (plannings, absences, présences et congés...), et afin d'optimiser le temps de chacun dans la gestion des feuilles d'absences et de réaliser des économies, la commission Finances & Administration générale réunie le 14 novembre 2022 propose de s'appuyer sur un logiciel pour réaliser les plannings et la gestion du temps des agents.

Suite à la consultation lancée auprès de trois prestataires, l'offre la mieux disante est celle de la société OCEALIA Informatique, soit :

- l'achat du logiciel pour un coût de 8 040.00€ TTC, une maintenance avec un coût de 2 052.00€ TTC par an (engagement de 12 mois avec tacite reconduction) et le coût de mise en place du logiciel (récupération de nos données, paramétrages, formations, ...) est de 4 824.00€ TTC, soit un coût total de 14 916.00€ TTC, la première année. Dès la troisième année, l'achat sera rentabilisé.

Le Président de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer le contrat correspondant et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ARTICLE 2 :

De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

- information aux élus du conseil communautaire
- information aux mairies pour affichage

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de CAEN
et publication par voie d'affichage



Pour extrait certifié conforme
le Président

Jacky LEHUGEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20221130-DEC-018-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2022

Affichage : 30/11/2022